Challenge Beauté Performance des Bergers Hollandais

Le challenge Beauté-Performance a pour but de récompenser les bergers hollandais qui excellent dans leur discipline tout en brillant par leurs résultats en expositions de beauté.

Pour participer à ce challenge, le propriétaire du chien (membre de l'ABNF et à jour de cotisation pour l'année concernée et l'année en cours) doit, de façon volontaire, envoyer à la personne en charge de la présidence de la commission BH, les photocopies justificatives de ses résultats de travail (carnet de travail, feuilles de pointage) obtenus dans les disciplines sportives éligibles, lesquels résultats doivent également être enregistrés dans la database du club.
Le propriétaire devra également justifier de la participation de son chien à au moins deux expositions durant la même année de référence, lesquels résultats doivent également être enregistrés dans la database du club.
Les résultats (travail et exposition) doivent avoir été obtenus durant l'année civile précédent la NE. Par exemple, pour le Challenge Beauté-Performance 2020, attribué à la NE 2020, seuls les résultats obtenus entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 seront pris en compte.
Les dossiers complets de candidatures à la personne ci-dessus mentionnée au moins 1 mois avant la date de la Nationale d'élevage. Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date.
Les disciplines et résultats minimums permettant de prétendre à la participation au challenge beauté performance sont :

* Brevet/certificat dans une discipline comportant du mordant
* ou Brevet de Pistage français
* ou Brevet Recherche Utilitaire
* ou TB en niveau 1 en Pistage FCI
* ou CACCBT ou HWT en Troupeau
* ou min TB Classe A Cavage/carré
* ou TB en CO Cavage Van Cappel
* ou Agility niveau 2 exc
* ou Obéissance niveau 2 exc

Chaque chien se présentera sous une seule discipline.
Sera sélectionné pour le challenge beauté performance le chien ayant le plus de points cumulés entre les résultats de sa discipline (2 concours maximum) et ceux en exposition (2 expositions maximum en France RE et NE comprise)
Un chien par variété de poil et par discipline sera retenu, sauf en cas d'égalité de points, où les deux chiens concernés seront présentés au challenge.
Les différents candidats seront ensuite invités à se présenter à la collégiale des juges morphologie de la nationale d'élevage et ces derniers les départageront sur des critères de beauté.
Les chiens présentés au challenge devront donc obligatoirement être présents et inscrits à la NE.
Les chiens pourront participer autant de fois qu'ils le souhaitent au challenge, sous réserve de respecter les conditions de participation.

EXPOSITIONS - Qualificatif	Points
TB	2
Exc	5
RCAC ou RCACIB	7
CAC ou CACIB	10
Meilleur de Race	15

IGP - Niveau / Qualificatif	Points
CERTIFICAT	5
1 / Bon	7
1 / TB	10
1 / Excellent	15
2 / Bon	17
2 / TB	20
2 / Excellent	25
3 / Bon	27
3 / TB	30
3 / Excellent	35
Sélectif	80
Finale	100

RING – MONDIORING – CAMPAGNE Niveau / Qualificatif	Points
BREVET	5
1 / TB	10
1 / Excellent	15
2 / TB	20
2 / Excellent	25
3 / TB	30
3 / Excellent	35
SELECTIF	80
FINALE	100

PISTAGE FCI – FRANÇAIS Niveau / Qualificatif	Points
Certificat	5
Classe 1 / TB	10
Classe 1 / Excellent	15
Classe 2 / TB	20
Classe 2 / Excellent	25
Classe 3 / TB	30
Classe 3 / Excellent	35
SELECTIF	80
FINALE	100

TROUPEAU Niveau qualificatif	Points
1 / Bon	5
1 / TB	7
1 / Excellent	10
2 / Bon	17
2 / TB	20
2 / Excellent	25
3 / Bon	27
3 / TB	30
3 / Excellent	35
SELECTIF	80
FINALE	100

CAVAGE Niveau / Qualificatif	Points
Classe A / Bon	5
Classe A / TB	10
Classe A / Excellent	15
Classe B / Bon	20
Classe B / TB	25
Classe B / Excellent	30
SELECTIF	80
FINALE	100

AGILITY Niveau / Qualificatif	Points
2 / Excellent	20
3 / TB	25
3 / Excellent	30
SELECTIF	80
FINALE	100

OBEISSANCE Niveau / Qualificatif	Points
2 / Excellent	20
3 / TB	25
3 / Excellent	30
SELECTIF	80
FINALE	100

RECHERCHE UTILITAIRE Niveau / Qualificatif	Points
BREVET	5
1 / TB	10
1 / Excellent	15
2 / TB	20
2 / Excellent	25
3 / TB	30
3 / Excellent	35
SELECTIF	80
FINALE	100

Nom du Chien: _____

Nom du Propriétaire: _____